



**PAR COURRIEL**

Montréal, le 27 mai 2021

**Objet : Votre demande d'accès à l'information**  
**N/D 032 142 000 / 2021-2022-005D**

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 27 avril dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

1. *« J'aimerais obtenir le nombre de bouteilles volées pour les exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021 ainsi que la valeur des bouteilles et le nombre de clients interceptés pour vol à l'étalage.*
2. *J'aimerais obtenir le nombre de bouteilles volées par les employés pour les exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021 ainsi que la valeur des bouteilles.*
3. *J'aimerais obtenir la perte nette d'inventaire sur le prix coûtant des bouteilles pour les exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021.*
4. *J'aimerais avoir la moyenne du panier d'achats d'un client en 2019-2020 et 2020-2021 ainsi que le nombre de transactions qui ont été enregistrées durant ces exercices financiers. J'aimerais obtenir toutes ces données par année.*

Nous souhaitons tout d'abord préciser que les bouteilles d'alcool qui ont été volées et qui n'ont pas fait l'objet de récupération suite à des interceptions sont considérées dans l'écart d'inventaire de la SAQ.

Dans ce contexte et en réponse à votre première question, nous vous informons que pour les exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021, la SAQ a procédé respectivement à 506 et à 205 interceptions pour vol à l'étalage. Celles-ci ont permis de récupérer 943 bouteilles représentant une valeur totale de 54 481,99 \$ pour l'exercice 2019-2020. Pour l'exercice 2020-2021, 474 bouteilles ont été récupérées représentant un montant de 29 574,50 \$.

En réponse à votre deuxième question, nous vous informons que nous avons identifié 72 bouteilles volées à l'interne pour l'exercice 2019-2020 et 65 pour l'exercice 2020-2021. Pour ces mêmes périodes, nous avons récupéré des montants de 437,40 \$ pour l'exercice 2019-2020 et 13 401,85 \$ pour l'exercice 2020-2021.

... /2

En ce qui concerne votre troisième question, veuillez noter que les écarts d'inventaire incluent notamment les ajustements d'inventaire périodiques et les bris. Dans ce contexte, pour l'exercice financier 2019-2020, l'écart d'inventaire a été évalué à 4 698 000 \$. Pour 2020-2021, cet écart est évalué à 5 131 000 \$, ce qui représente 0,14% des ventes nettes de la SAQ et qui est bien inférieur à la moyenne dans le domaine du commerce de détail au Québec, laquelle se situe à plus de 1%.

En réponse à votre dernière question, nous vous informons que le nombre de transactions enregistrées au cours des exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021 ont été respectivement de 63 millions et 48 millions. D'autre part, le panier moyen (incluant les taxes) des achats effectués par le consommateur dans le réseau des succursales a été de 51,40 \$ pour 2019-2020 et de 76,05 \$ pour 2020-2021.

Recevez, [REDACTED], l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable adjoint à l'information

[REDACTED]

Daniel Collette